

ASSOCIATION TARASCON ESPACES EMPLOI FAMILLE

**Pôle Social
Avenue Pierre Sémard
13150 TARASCON**

Association régie par la loi de 1901

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

SAS Anita BUSSETTA Audit

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Cour D'appel d'Aix en Provence
ZA ANJOLY
80 Boulevard de l'Europe
13127 VITROLLES
Tel. : 04.42.77.42.00
Fax : 04.42.89.47.19

RAPPORT GENERAL

INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association « TARASCON ESPACES EMPLOI FAMILLE », tel qu'ils sont joints au présent rapport et caractérisés par les chiffres suivants :

* Total Bilan :	137 964 €
* Total Produits d'exploitation :	792 171 €
* Résultat Positif Net	3 272 €

- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment en ce qui concerne :

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes relatives à l'évaluation et à la comptabilisation de l'ensemble des éléments inscrits en comptabilité, ainsi que des conventions comptables appliqués en conformité avec les dispositions du Code de Commerce.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association «TARASCON ESPACES EMPLOI FAMILLE », nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association et décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vitrolles,
Le 10 juin 2014

Mme BUSSETTA Anita
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la cour d'Appel
D'Aix-en-Provence



RAPPORT SPECIAL

**Sur les opérations visées à l'article
L.612-5 du Code de Commerce.
Exercice clos le 31 décembre 2013**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612.5 du Code de Commerce.

**Fait à Vitrolles
Le 10 juin 2014**

**Mme BUSSETTA Anita
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la cour d'Appel
D'Aix-en Provence**



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	678	678		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	5 250	1 026	4 224	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	86 959	54 979	31 980	11 140
	Autres immobilisations corporelles	45 011	38 924	6 087	4 130
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 400		5 400	4 650	
TOTAL (I)	143 298	95 607	47 691	19 921	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	3 802		3 802	
	Autres créances	80 137		80 137	96 461
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 577		1 577	26 125	
Charges constatées d'avance	4 757		4 757	7 327	
TOTAL (II)	90 273		90 273	129 913	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	233 571	95 607	137 964	149 833	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

5 400

4 650

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

Dons en nature restant à vendre

Anita BUSSETTA
 - autorisée par l'organisme de tutelle
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inserit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

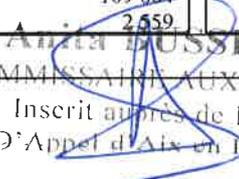
Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2013

31/12/2012

		31/12/2013	31/12/2012
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	58 126	58 126
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(43 893)	(42 994)
	Résultat de l'exercice	3 272	(899)
	Total des fonds propres	17 505	14 233
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	7 880	10 936
Total des autres fonds associatifs	7 880	10 936	
Total des fonds associatifs	25 385	25 169	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	3 575	3 705	
Total des provisions	3 575	3 705	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 559	391
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 114	68 224
	Dettes fiscales et sociales	66 113	51 344
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 217		
Produits constatés d'avance		1 000	
Total des dettes	109 004	120 959	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	137 964	149 833	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 272,11	(898,76)	
(1) Dont à moins d'un an	109 004	120 959	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 559	391	
ENGAGEMENTS DONNES			


Anna BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2013	31/12/2012	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	42 163	17 671	
	Prestations de services	131 807	129 266	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	377 304	330 423	
	Dons			
	Cotisations	300	50	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	10	317	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	240 587	234 653	
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	792 171	712 381	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	2 895	2 471
Variation de stock				
Autres achats et charges externes		191 634	166 739	
Impôts, taxes et versements assimilés		17 635	19 281	
Rémunération du personnel		454 613	413 418	
Charges sociales		110 290	105 899	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		4 535	3 371	
Dotation aux provisions				
Autres charges		1 662		
Total des charges d'exploitation		783 264	711 180	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		8 907	1 201	
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		73	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
2 - RESULTAT FINANCIER			73	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		8 907	1 274	
Charges financières	Produits exceptionnels	6 994	4 403	
	Charges exceptionnelles	12 629	6 575	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 634)	(2 173)	
Impôts sur les sociétés				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
TOTAL DES PRODUITS		799 165	716 856	
TOTAL DES CHARGES		795 893	717 755	
EXCEDENT ou DEFICIT		3 272	(899)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole				

Anita BUSSETTA

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit au rôle de la Cour
D'Appel d'Aix en Provence

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et principes comptables applicables en France, résultant des dispositions du Code de Commerce et des règlements établis par le Comité de la Réglementation Comptable, complétés des règles spécifiques applicables aux associations.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le bilan de l'exercice présente un total de **137 964** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **799 165** euros et un total **charges** de **795 893** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 272** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2013** et finit le **31/12/2013**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

- Subventions d'investissement

En absence de clause conventionnelle mettant expressément à la charge de l'association le renouvellement des immobilisations concernées, les subventions d'investissement sont comptabilisées et amorties selon les modalités du Plan Comptable Général, selon la durée d'amortissement des biens financés.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les marchandises en stock proviennent de dépôts gratuits effectués. Compte tenu à la fois du très faible prix de vente des articles et des difficultés d'évaluation du coût de leur mise en rayon, il n'a pas été possible de dégager une valeur significative justifiant son inscription à l'actif.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Anita BUSSETTA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la Cour
D'Appel d'Aix en Provence

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2013
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	678		5 250			5 928
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	678		5 250			5 928
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	63 131		23 828			86 959
Instal., agencement, aménagement divers	5 333		3 560		5 333	3 560
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 851		600			41 451
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 315		27 988		5 333	131 970
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	4 650		5 400		4 650	5 400
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 650		5 400		4 650	5 400
TOTAL	114 643		38 638		9 983	143 298

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2013
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	678	1 026		1 704
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	678	1 026		1 704
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 991	2 988		54 979
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 202	464	1 379	288
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	40 851	57	2 271	38 637
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 045	3 509	3 651	93 904
TOTAL		94 723	4 535	3 651	95 607

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	3 705	3 575	3 705	3 575
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 705	3 575	3 705	3 575
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		3 705	3 575	3 705	3 575
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			3 575	3 705	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrip. auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2013	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 400	5 400	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 802	3 802	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers	80 137	80 137		
Charges constatées d'avances	4 757	4 757		
	TOTAL DES CREANCES	94 096	94 096	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2013	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 559	2 559		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 114	37 114		
	Personnel et comptes rattachés	16 400	16 400		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 713	49 713		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 217	3 217		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	109 004	109 004		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Ani BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2012	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2013
Capital social	58 126				58 126
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(42 994)	(899)			(43 893)
Résultat de l'exercice	(899)	899		3 272	3 272
Subventions d'investissement	10 936			(3 056)	7 880
Provisions réglementées					
TOTAL	25 169			216	25 385

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 25 169

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 25 169

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 216

Anita **BUSSETTA**
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrite après de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

6. TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Situations	Montant initial	Fond à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fond restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D = A-B+C
Subventions de fonctionnement					
Dons manuels					
Legs et donations			NEANT		
TOTAL					

7 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Soldes des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
		NEANT		
TOTAL				

8. PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations.	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés.	
Autres créances	78 457
TOTAL.....	78457

9. CHARGES et PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	4757	0
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

10. CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit.....	
Autres emprunts et dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	12 410
Autres dettes.....	22 250
	3 158
TOTAL.....	37818

11. INFORMATIONS CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'association a bénéficié de la mise à disposition gratuite des locaux administratifs par la Ville de Tarascon.

12. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Las dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés. Par confidentialité, la rémunération de l'unique dirigeant salarié n'est pas communiquée.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Non significatifs

Anita RUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit au des de la Cour
 D'Appel d'AIK en Provence